



PROGRAMME DE TRAVAIL 2009-10
DU COMITÉ DU TOURISME DE L'OCDE

www.oecd.org/cfe/tourisme

Cette note présente un résumé du Programme de travail 2009-10 du Comité du Tourisme de l'OCDE. Pour des informations plus détaillées sur les programmes et/ou pour établir des partenariats avec le Comité du Tourisme, veuillez contacter: M. Alain Dupeyras (alain.dupeyras@oecd.org).

MANDAT DU COMITÉ DU TOURISME DE L'OCDE (2007-2011)

Le Comité du Tourisme assistera les pays membres et, le cas échéant, les économies non membres à :

a) Maximiser les avantages économiques, sociaux et environnementaux du tourisme grâce à un développement stratégique à moyen et long terme, à des politiques du tourisme performantes, et à une plus grande cohérence entre les politiques du tourisme et celles qui sont suivies dans d'autres domaines (par exemple dans les transports, l'environnement, la sécurité, les échanges, la fiscalité ou les migrations);

b) Promouvoir, dans un contexte de mondialisation et de décentralisation, le développement durable du tourisme comme source de croissance économique; de création d'emplois et de réduction de la pauvreté à la fois dans les grands centres mais aussi dans les régions;

c) Améliorer l'infrastructure et l'image des destinations pour les rendre plus attractifs pour la population locale et les visiteurs et plus compétitifs pour les investisseurs au bénéfice de l'ensemble de l'économie;

d) Favoriser la coopération internationale dans le secteur du tourisme.

Pour atteindre ces objectifs, le Comité du Tourisme devra prendre la responsabilité de l'analyse et du développement de recommandations liées aux politiques du tourisme. Dans le contexte de cette mission, le Comité du Tourisme devra :

a) Préparer des analyses et évaluations sur les politiques du tourisme, recenser les bonnes pratiques pour les entreprises et la politique permettant de répondre aux défis majeurs dans ce domaine, fournir des conseils pour le développement des politiques et servir de centre d'information sur les politiques du tourisme;

b) Partager les connaissances et les expériences en vue d'identifier les bonnes pratiques dans le domaine des stratégies et des politiques liées au tourisme, notamment en matière de compétitivité, de fiscalité, d'entrepreneuriat et d'innovation, d'emploi, d'environnement, de sûreté et de sécurité, de culture et de développement des infrastructures;

c) Entreprendre des analyses de l'industrie du tourisme et des marchés pour aider les pays membres, l'industrie du tourisme et des voyages et, le cas échéant, les économies non membres, à réaliser tout le potentiel économique du tourisme;

d) Améliorer la mesure des services touristiques dans les économies de l'OCDE, en répondant aux besoins d'information des gouvernements et du secteur privé et en promouvant le compte satellite du tourisme, contribuer à la diffusion de données sur l'économie du tourisme et promouvoir une utilisation plus efficace de ces données pour étayer l'analyse et la prise de décision par les entreprises et les pouvoirs publics et œuvrer en complémentarité avec les autres organisations internationales;

e) Offrir un forum pour le dialogue et diffuser les résultats, par le biais de publications et de conférences thématiques.

Les actions menées par le Comité du Tourisme devront être guidées par les principes de fonctionnement suivants. Le Comité du Tourisme devra :

a) Développer, selon les besoins, des liens actifs avec les programmes horizontaux de l'Organisation, entretenir des relations de travail étroites avec d'autres organes pertinents de l'Organisation afin de compléter et d'étayer les travaux d'analyse en cours et d'examiner les aspects de ces travaux intéressant le tourisme et, le cas échéant, entreprendre des projets conjoints;

b) Développer des partenariats avec le secteur privé et d'autres parties prenantes en vue de définir une vision partagée des évolutions stratégiques et organiser, si nécessaire, des forums en vue d'explorer les questions d'actualité et de formuler des recommandations pour l'action;

c) Associer les économies non Membres conformément à sa stratégie de relations mondiales, partager les résultats de ses travaux avec les économies non Membres et coopérer étroitement avec les autres organisations internationales actives dans le domaine du tourisme.

BUREAU DU COMITÉ DU TOURISME POUR 2008-09

(Élu lors de la 81^{ème} session du Comité du Tourisme qui s'est tenue les 21-22 avril 2008)

PRÉSIDENT

ÉTATS-UNIS

Mme Isabel HILL
Département du Commerce

VICE PRÉSIDENTS

AUSTRALIE

Mme Helen COX
Ministère des Ressources, de l'énergie et du tourisme

AUTRICHE

Mme Monika KLINGER
Ministère Fédéral de l'économie, de la famille et des jeunes

DANEMARK

M. Lars Erik JØNSSON
Visit Denmark

JAPON

M. Satoru MIZUSHIMA
Ministère de l'Aménagement du territoire, des infrastructures, des transports et du tourisme

MEXIQUE

M. Gabriel SZEKELY
Ministère du Tourisme

PORTUGAL

Mme Rita DUARTE
Turismo de Portugal, IP

ESPAGNE

M. Miguel OREA MALO
Direction Générale du Tourisme

VICE-PRÉSIDENT ET MEMBRE DU BUREAU EN CHARGE DES STATISTIQUES

M. Peter LAIMER
Statistik Austria

CONTEXTE

La mondialisation est source de défis permanents pour les pays de l'OCDE soucieux d'étayer le développement durable d'une industrie du tourisme compétitive, au moyen de politiques et de programmes visant à encourager l'activité touristique au niveau national et international, à éliminer les obstacles à son développement et à la mobilité, à améliorer la gestion des connaissances, la recherche et la formation en faveur de l'excellence et de l'innovation dans le tourisme, à attirer et à retenir les talents, à faciliter l'accès des entreprises au marché mondial et à utiliser les ressources de manière plus efficace et plus innovante pour développer et commercialiser des produits compétitifs à l'international.

Les pays ont engagé un certain nombre de réformes dans le domaine des politiques et de la gouvernance, qui reflètent les tendances à l'œuvre au niveau local et mondial ainsi que les changements structurels dans l'industrie du tourisme et débouchent sur un nouveau paradigme pour le tourisme national et international, auquel les politiques traditionnellement suivies dans ce secteur ne permettent pas nécessairement de faire face. En effet, le changement climatique, les questions de sûreté et de sécurité, les évolutions démographiques, la hausse des prix de l'énergie, des modes d'organisation, des modèles et des produits non compétitifs, sont autant de facteurs qui ont des impacts non négligeables sur les voyages et le tourisme.

Dans ce contexte général, le défi pour l'action à mener consiste à veiller à ce que les programmes et les politiques adoptés encouragent le développement durable d'une industrie du tourisme compétitive, au bénéfice des résidents, des visiteurs et des entreprises. Dans cette perspective, les membres de l'OCDE estiment que la coopération internationale peut apporter des avantages considérables, pour affronter les problèmes économiques et les problèmes de main-d'œuvre dans ces secteurs, améliorer les performances des politiques et les évaluer, harmoniser les politiques et encourager leur convergence, par exemple en faveur du développement durable.

L'OCDE est un acteur international reconnu dans le secteur du tourisme, notamment sur les questions économiques et transversales, lorsqu'il s'agit de relier les politiques suivies dans le domaine du tourisme à celles suivies dans d'autres secteurs : économie, échanges, emploi, transport, environnement, développement local, PME et entrepreneuriat, etc. Le Comité du Tourisme peut offrir aux décideurs publics des analyses concrètes des grands défis que doivent affronter ces secteurs, de leurs impacts économiques et des réactions qui influenceront sur l'évolution du tourisme dans les années à venir. Les lignes directrices de l'OCDE sur la mesure économique et sociale du tourisme sont devenues des normes reconnues au niveau international.

RÉALISATIONS ATTENDUES

Le Comité du Tourisme vise, par le biais de ses résultats, à :

- Étayer les Objectifs stratégiques de l'OCDE, notamment promouvoir une croissance économique durable, offrir des possibilités d'emploi pour tous et promouvoir un environnement durable, et contribuer également à la réalisation d'autres priorités, notamment les objectifs du Millénaire et assurer une meilleure répartition des avantages pour l'économie et la société de la mondialisation.
- Aider les pays membres à adapter leurs politiques du tourisme aux défis les plus récents (développement durable), à adopter une approche exhaustive englobant les dimensions locales, nationales et internationales et à se soucier des liens avec les politiques suivies dans d'autres domaines et de leur cohérence.
- Promouvoir une culture de l'évaluation dans le tourisme pour permettre aux autorités locales et nationales d'être mieux à même d'évaluer l'impact à long terme des programmes et des politiques suivies dans ce secteur et d'améliorer leur efficacité.
- Renforcer les politiques suivies dans le domaine de l'enseignement et de la formation qui favorisent l'excellence et l'innovation dans le tourisme et contribuer à améliorer de manière générale, l'attrait du marché du travail dans ce secteur.
- Contribuer à améliorer la mesure de l'importance des services dans le secteur du tourisme et de leur contribution à la croissance, grâce à l'élaboration de données fiables et d'analyses pour les entreprises et les responsables des politiques.
- Contribuer à expliquer et à diffuser les normes de l'OCDE et à encourager leur utilisation (par exemple, le compte satellite du tourisme) pour l'élaboration des politiques du tourisme.
- Promouvoir, conformément à la Stratégie du Comité pour ses relations mondiales, les échanges entre pays membres, pays non membres et autres acteurs du développement du tourisme et favoriser la coopération internationale dans ce secteur.

RÉSULTATS ATTENDUS - PRIORITÉ 1

Le développement d'une culture de l'évaluation des politiques dans le secteur du tourisme (cadre d'analyse pour l'évaluation, indicateurs de performance) :

- **Rapport sur les indicateurs permettant de mesurer l'efficacité de la promotion du tourisme.**
- **Cadre pour l'évaluation des politiques et des programmes dans le secteur du tourisme, aux niveaux local et national et indicateurs.**

Objectif:

L'objectif est d'élaborer un cadre analytique de l'OCDE pour l'évaluation des politiques et des programmes dans le secteur du tourisme. L'étude visera à renforcer la culture de l'évaluation dans ce secteur et à dégager un certain nombre d'éléments communs et de comparaison pour procéder à une évaluation des programmes dans différents contextes locaux et nationaux. Cette activité insistera sur l'importance du rôle de l'évaluation dans ce secteur, en vue de mieux appréhender l'impact des programmes à adopter dans ce secteur et de disposer ainsi d'éléments d'appréciation fiables pour étayer et promouvoir ces programmes.

Méthodologie:

L'étude s'appuiera sur les bonnes pratiques mises en œuvre par les pays pour entreprendre l'évaluation. Le cadre d'analyse mettra notamment l'accent sur les objectifs de cette évaluation, les procédures et les méthodes à suivre, la fréquence des évaluations et la diffusion des résultats. Il portera sur l'évaluation de programmes nationaux et de programmes locaux. Il analysera le rôle de l'examen par les pairs dans l'évaluation. Il inclura un travail d'inventaire et de description des indicateurs utilisés (pertinence pour l'action, mesurabilité, qualité) par les administrations publiques pour évaluer l'efficacité et la promotion du tourisme.

RÉSULTATS ATTENDUS – PRIORITÉ 2

Le partage de bonnes pratiques encourageant l'enseignement et la formation dans le secteur du tourisme, en se concentrant sur les besoins spécifiques des pays de l'OCDE :

- **Enquête en vue de recenser les principaux besoins en matière d'enseignement et de formation dans le secteur du tourisme.**
- **Rapport analytique sur les mécanismes, les pratiques et les politiques suivies pour encourager l'enseignement et la formation dans le secteur du tourisme.**

Objectif :

Cette activité visera à examiner les bonnes pratiques en matière de développement de l'enseignement et de formation dans le secteur du tourisme, en cherchant principalement à recenser les problèmes spécifiques observés dans les économies développées et à encourager l'adoption de politiques permettant de remédier efficacement aux difficultés recensées et de favoriser l'intégration du secteur du tourisme à la nouvelle économie (innovation, savoir, talents, partenariats, etc.). Elle vise aussi à encourager les réformes institutionnelles et de gouvernance dans ce secteur et à mieux sensibiliser les PME aux actions propres à améliorer la qualité des ressources humaines et à les inviter à y participer plus largement.

Méthodologie :

On procédera à une analyse comparative qui sera menée en plusieurs étapes : i) examen de la littérature spécialisée ; ii) enquête auprès des pays membres et des professionnels du secteur pour recenser les principaux besoins en matière d'enseignement et de formation dans le secteur du tourisme afin de préparer l'avenir, et iii) rapport analytique et comparatif en vue de comprendre quelles sont les politiques qui marchent et celles qui ne marchent pas. Les résultats de ce projet, et notamment une déclaration sur l'action à mener, seront diffusés lors d'une conférence qui sera organisée en 2010 avec un large éventail de parties prenantes.

RÉSULTATS ATTENDUS – PRIORITÉ 3

L'analyse des tendances et des politiques du tourisme de l'OCDE (publication, statistiques) :

- **Publication sur les tendances et les politiques du tourisme dans les pays de l'OCDE et dans certains pays non membres.**
- **Collaboration avec l'extérieur en vue de renforcer l'utilisation des données sur l'économie du tourisme, notamment celle tirée du Compte satellite du tourisme.**

Objectif :

Il s'agira de mettre en lumière les principales évolutions des politiques du tourisme dans les pays membres et de donner un vaste panorama ainsi qu'une interprétation, des tendances du tourisme dans la zone OCDE. L'activité visera aussi à assurer une plus large utilisation de ces données aux fins de l'analyse des entreprises et des politiques.

Méthodologie :

La seconde édition de la publication *Le tourisme dans les pays de l'OCDE* traitera des enjeux prioritaires dans le secteur du tourisme. Le premier chapitre donnera une vue d'ensemble des principaux aspects des questions intéressant le tourisme dans les pays de l'OCDE, une analyse de quelques thèmes d'actualité ainsi qu'une analyse prospective des principaux défis pour l'action dans ce secteur ; un petit nombre de tableaux récapitulatifs présenteront des comparaisons internationales des principaux indicateurs statistiques les plus récents et des tendances d'évolution dans le secteur du tourisme. Le second chapitre traitera de sujets qui seront déterminés ultérieurement par le Comité du tourisme. Le troisième chapitre présentera des profils par pays sur les politiques et les statistiques, y compris une autoévaluation des pratiques exemplaires en matière de politiques et de programmes en faveur du tourisme. Enfin, on s'attachera à assurer la diffusion des principaux résultats et messages qui s'en dégageront, probablement à l'occasion de la Bourse internationale du tourisme (ITB) qui se tiendra à Berlin en mars 2010.

L'un des sous-produits de cette activité sera la diffusion, aux niveaux régional, national et international, dans les pays membres et non membres, des données et des analyses sur l'économie du tourisme. En 2009, des efforts particuliers seront entrepris pour assurer la diffusion des résultats du projet du Comité du Tourisme inscrit à son PTB pour 2007-08 : « *Améliorer l'utilisation des comptes satellites du tourisme aux fins de l'élaboration des politiques en faveur des entreprises et du tourisme* ». Le Secrétariat participera notamment, à cette fin, à une activité commune avec l'Organisation mondiale du tourisme. En 2010, il organisera avec la Commission européenne (Eurostat) et un pays membre la 10^e édition du *Forum international sur les statistiques du tourisme*. Ce Forum réunira un large éventail de parties prenantes des pays membres et d'économies non membres ainsi que d'acteurs du secteur privé et du monde universitaire.

RÉSULTATS ATTENDUS – PRIORITÉ 4

L'intégration du développement durable dans les politiques nationales du tourisme dans les destinations touristiques avancées, en se concentrant sur les questions liées au changement climatique :

- **Enquête sur les défis posés par le changement climatique pour les destinations touristiques avancées.**
- **Examen comparatif des outils stratégiques pour coordonner les politiques et les programmes nationaux en faveur du développement durable du tourisme.**

Objectif :

Cette activité vise à améliorer l'intégration des politiques adoptées par les pays en faveur d'un développement durable du tourisme, en encourageant les membres et les non-membres à élaborer des stratégies de développement durable du tourisme. Dans ce contexte, cette activité permettra d'examiner les défis posés par le changement climatique pour les destinations touristiques avancées.

Méthodologie :

Une enquête auprès des pays membres et de l'industrie visera à identifier les défis majeurs posés par le changement climatique pour les destinations touristiques avancées. Cette activité conduira à procéder à une analyse, portant sur plusieurs pays, des principaux domaines d'action prioritaires (changement climatique, gestion de l'eau, lutte contre la pauvreté, protection des zones côtières, développement local associé à la gestion de l'environnement, transition d'un tourisme de masse à un tourisme de qualité, santé, renforcement des capacités, mesure des performances, etc.) ainsi que des programmes et des mesures mis en place au niveau national par les pays pour répondre à ces priorités. La méthodologie prévoit de procéder en plusieurs étapes : i) examen de la littérature spécialisée ; ii) enquête auprès des pays membres pour recenser les outils stratégiques utilisés pour coordonner les politiques nationales en faveur du tourisme durable (stratégies de développement durable du tourisme, plans d'action sectoriels, etc.) et iii) analyse comparative de ces outils stratégiques.

RÉSULTATS ATTENDUS – PRIORITÉ 5

L'examen de la politique du tourisme de l'Italie examinera l'organisation, les politiques et les programmes liés au tourisme en Italie en vue de fournir des recommandations pour l'action politique :

- **Une revue de la politique du tourisme de l'Italie.**

Objectifs :

Les objectifs de cette activités visent a) à évaluer le contexte qui préside au développement du tourisme en Italie, selon les perspectives nationales et infranationales, ainsi que les possibilités qui s'offrent à ce secteur d'activité et les contraintes auxquelles il doit faire face ; b) à évaluer les atouts et les faiblesses des programmes et politiques en place, des structures institutionnelles, des mécanismes de coordination et des accords de mise en œuvre ; et c) à formuler des recommandations pour améliorer les politiques et les programmes afin de favoriser le développement en Italie d'une industrie du tourisme qui soit à la fois compétitive et soucieuse du développement durable.

Méthodologie :

L'examen sera basé principalement sur 4 piliers : a) veille économique, statistiques et données sur le tourisme ; b) organisation et gouvernance du tourisme ; c) attractivité et promotion du tourisme ; et d) formation, compétences et capital humain. Le Secrétariat préparera un rapport en se basant sur les informations obtenues à partir d'un questionnaire d'enquête et à l'aune des politiques et bonnes pratiques suivies dans d'autres pays. Le projet de rapport final sera adressé aux délégués au Comité du tourisme et soumis à un examen par les pairs. Des recommandations équilibrées seront formulées à partir de l'examen et des informations disponibles sur les bonnes pratiques internationales.

Un groupe de pilotage informel composé de délégués au Comité du Tourisme et d'experts internationaux guidera le Secrétariat et l'assistera dans la préparation de l'étude. Un séminaire sera organisé avec les autorités nationales italiennes afin d'œuvrer pour la diffusion des recommandations du rapport de l'OCDE.